

Prairies Saint-Martin : voilà les bulldozers



Les bulldozers sont là. La Ville de Rennes a décidé de nettoyer les jardins situés dans les prairies Saint Martin. Certaines zones en avaient bien besoin mais les engins arrachent beaucoup d'arbres, d'arbustes... et aucun plan précis du devenir de cette zone n'a pu encore être fourni par les responsables. On nous sort toujours les mêmes

plans depuis deux ans en nous précisant bien qu'ils sont faux et trop approximatifs. A quand la mise au grand jour du vrai projet ?

On parle d'eau courante, de toilettes, de parkings, mais tout est à l'étude ! Néanmoins les habitants doivent se préparer à partir et les jardiniers vont être confrontés à de grands bouleversements. La ville souhaite rencontrer les locataires et les propriétaires, mais seulement individuellement (sic). Est-ce pour mieux exercer ses pressions ?

En effet la Ville s'apprête à lancer sur toute la partie située à l'est du canal une enquête d'utilité publique afin d'obtenir la maîtrise foncière du secteur. Elle pourra ainsi plus

facilement exproprier les quelques résidents porteurs de la mémoire de ce quartier ouvrier pour y faire un espace vert public.

En quoi quelques petites maisons bien entretenues gênent-elles le projet de mise en valeur du secteur ?

La ville prétend garder le bâti le long du canal, mais pour qui et jusqu'à quand ?

Le projet vise bien sûr aussi une meilleure sécurité en cas de crue. Mais alors pourquoi la DUP ne concerne-t-elle pas uniquement la zone de Trublet où devront être recrusés le lit majeur de la rivière et un bassin d'expansion.

Quelles que soient les protestations de bonne foi de l'élu de quartier, l'avenir des résidents et des jardiniers des Prairies semble bien compromis à terme si une action vigoureuse n'est pas mise en œuvre.

Martine ELEOUEU, P^{me} du Comité de Défense



Après le passage des bulls Du passé faisons table rase !

Spectacles à Guy Ropartz du TNB

La saison 2004-2005 du TNB, Centre Européen de Production Théâtrale et Chorégraphique, sera marquée par 4 créations importantes :

Absalon, Absalon !

d'après William Faulkner, une chorégraphie de François Verret.

Comme un chant de David

d'après des Psaumes du Roi David, par Claude Régy, qui viendra créer ce spectacle plein, destructeur, empreint de spiritualité.



La Mort de Danton

de Büchner mis en scène par Jean-François Sivadier. Une ode à la révolution, un hommage à ceux qui l'ont faite et dé faite.

La Tour de la Défense

de Copi, mise en scène de Marcial Di Fonzo Bo. Une comédie de Boulevard, mais là, il s'agit plutôt du Boulevard Périphérique, celui de la vitesse et de la subversion. Par ailleurs, grâce au soutien de l'Etat et des Collectivités Locales, des travaux de rénovation, qui dureront 18 mois auront lieu à partir du 1^{er} janvier 2005. Pendant les travaux, le TNB s'installera sur le site de l'Ecole Guy Ropartz où se regrouperont toutes les équipes du TNB, y compris l'Ecole des Comédiens.

Pour tous les artistes qui l'accompagneront là-bas, la Ville de Rennes aménagera un équipement culturel avec une salle de plus de 300 places qui restera après leur départ.

A l'occasion de son arrivée dans le quartier, le TNB convie les habitants à une rencontre le 9 décembre à 17h30

Le TNB construira une baraque pour réchauffer les soirées. Une nouvelle occasion de poursuivre l'élargissement des publics.

Aussi, tout en travaillant de manière originale et à partir du quartier de Maurepas, le TNB continuera de manifester son goût, par le Saisons Nomades, pour le voyage et la rencontre. A Guy Ropartz des événements auront donc lieu à partir de novembre dans le cadre du Festival «Mettre en scène» :

Représentations de Coda

mise en scène par François Tanguy, du 9 au 20 novembre (relâche les dimanches et lundis)

Venue du cirque Trottola

du 30 novembre au 19 décembre
Renseignements : 02 99 31 12 3

Démolition de la Clinique Volney !

C'est M^{me} Marie-Noëlle Lienemann, ancienne ministre du Logement et actuelle présidente de la Fédération nationale des coopératives HLM qui, dans une «Tribune Libre» condamnant la suppression du Prêt à Taux Zéro, qui nous le dit :

les «choix gouvernementaux négligent la masse de celles et ceux qui rencontrent des difficultés à se loger en accumulant les cadeaux aux plus riches et aux spéculateurs ». Elle dénonce aussi le dispositif de Robien, qui a succédé aux amendements Périssol et Besson «qui a réduit à l'état de trace l'investissement locatif privé à vocation sociale ». Or, explique-t-elle :

'ce produit coûte excessivement cher à l'État et fabrique des logements qui ne correspondent pas à la demande de grande surface ni à une urbanisation durable'.

Que nos élus municipaux n'entendent-ils leur collègue ! Ils ont voté le Plan Local d'Urbanisme le 17 mai 2004. Dans ce PLU, ils n'ont pas voulu retenir la proposition du commissaire-enquêteur, suite aux remarques des habitants pendant l'enquête publique.

La proposition était de reclasser, comme il y a quelques années, le terrain de la Clinique Sainte-Anne en UG2, c'est à dire réservé à un «équipement d'intérêt général» comme le sont par exemple les terrains paroissiaux, mais bien sûr pas non plus ceux de la Clinique de Bréguigny ! Ils ont choisi de laisser faire les promoteurs qui se sont empressés de démolir.

Pourtant les besoins en matière médico-sociale sont énormes. Le 16 juin 2003, M. André Marvin intervenait au Conseil Municipal. L'adjointe aux Affaires Sociales, M^{me} Vadillo reconnaissait que la question était d'une «grande actualité et que la Ville ne mobilisait sur ce des instances



Pourquoi ?

Certes, il y a des effets d'annonce de la part de la nouvelle majorité départementale. Au lieu de 1200 places en maisons de personnes âgées créer d'ici 2007 (dont 400 pour Rennes), les nouveaux élus en avaient réclamé, d'abord 6000, puis, finalement, 5000 places.

Maintenant qu'ils sont à pied d'œuvre, ils programment plus que 2000 places supplémentaires d'ici 2007, sans préciser si les 1200 prévues auparavant sont complètes ou pas. A Rennes on compte 1893 inscrits dont peu être, il est vrai, 50% par précaution. Comme dit M. Claude Erhel dans le journal des HLM «Habiter Ensemble», avec 19% des ménages locataires de plus de 65 ans «il ne faut plus fai

LAMOTTE

Carré Volney

Ensemble résidentiel paysager.
5 immeubles de standing.
149 appartements du 2 au 6 pièces
terrasses et balcons. >>>

02 99 67 27 77

www.lamotte.fr